

# espaces et sociétés

JUILLET 1971 n° 3

## **IMPÉRIALISME ET URBANISATION EN AMÉRIQUE LATINE**

PROCESSUS D'URBANISATION EN AMÉRIQUE LATINE. STRUCTURE URBAINE ET  
MARGINALITÉ SOCIALE. POLITIQUE D'URBANISME ET DU LOGEMENT.

# espaces et sociétés

REVUE CRITIQUE INTERNATIONALE DE L'AMENAGEMENT  
DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISATION

JUILLET 1971

N° 3

DIRECTION : Henri LEFEBVRE, Anatole KOPP

Collectif de Rédaction

Bernard ARCHER, Manuel CASTELLS, Michel COQUERY, Jean-Louis DES-  
TANAU, Colette DURAND, Serge JONAS, Bernard KAYSER, Anatole KOPP,  
Raymond LEDRUT, Henri LEFEBVRE, Alain MEDAM, Edmond PRETECEILLE,  
Jean PRONTEAU, Henri PROVISOIR, Pierre RIBOULET.

Secrétariat : Manuel CASTELLS, Michel COQUERY, Serge JONAS, Raymond  
LEDRUT, Alain MEDAM, Jean PRONTEAU, Pierre RIBOULET

## SOMMAIRE

### PROCESSUS D'URBANISATION EN AMERIQUE LATINE

Pages

|                     |  |    |
|---------------------|--|----|
| Manuel CASTELLS     | <i>L'urbanisation dépendante en Amérique latine . . . .</i>  | 5  |
| Emma SCOVAZZI       | <i>Sur le rôle de la ville coloniale et néo-coloniale dans<br/>la formation sociale sud-américaine . . . . .</i> | 25 |
| Milton SANTOS       | <i>L'urbanisation dépendante au Venezuela . . . . .</i>  | 35 |
| Jacqueline WEISLITZ | <i>Migration rurale et intégration urbaine au Pérou . . .</i>  | 45 |

### STRUCTURE URBAINE ET MARGINALITE SOCIALE

|   |   |     |
|---|---|-----|
| Anibal QUIJANO                                    | <i>La formation d'un univers marginal dans les villes<br/>d'Amérique latine . . . . .</i> | 71  |
| Humberto MUÑOZ<br>O. de OLIVEIRA<br>Claudio STERN | <i>Migration et marginalité occupationnelle dans la<br/>Ville de Mexico . . . . .</i>     | 89  |
| Ramiro CARDONA-<br>GUTIERREZ                      | <i>L'urbanisation sauvage en Colombie . . . . .</i>                                       | 109 |

(suite au verso)

### EDITIONS ANTHROPOS

Direction - Rédaction, 95, boulevard Saint-Michel, Paris 5, Tél. 325-18-95  
Administration, abonnements : 15, rue Racine, Paris 6, Tél. 326-99-99

Abonnement annuel pour quatre numéros : France 50 F. - Etranger 55 F.

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (C.C.P. Paris 8 721 23).

LE NUMERO 15 F

Directeur de publication : Serge JONAS

POLITIQUES D'URBANISME ET DU LOGEMENT

Pages

|                            |   |     |
|----------------------------|---|-----|
| <b>Gabriel PUMARINO</b>    | <i>Politique du logement et développement urbain au Chili . . . . .</i> | 123 |
| <b>Amaro de VILLANOVA</b>  | <i>Au-delà de Brasilia . . . . .</i>                                    | 137 |
| <b>Jean-Pierre GARNIER</b> | <i>Une ville et une révolution : La Havane . . . . .</i>                | 147 |

BIBLIOGRAPHIE

|                         |   |     |
|-------------------------|---|-----|
| <b>Milton SANTOS</b>    | <i>Etudes urbaines et régionales en Amérique latine . . .</i> | 157 |
| <b>Thai-Thi NGOC-DU</b> | <i>Bibliographie de l'urbanisation en Amérique latine .</i>   | 161 |

humberto munoz garcia  
orlandina de oliveira  
claudio stern

## migration et marginalité occupationnelle dans la ville de mexico\*

Le présent article a pour but d'analyser les relations qui s'établissent entre le processus migratoire et le processus de marginalité occupationnelle dans la Ville de Mexico.

La question fondamentale qui se pose est celle-ci : dans quelle mesure les courants de migration vers la Ville de Mexico sont-ils des facteurs contribuant au processus de marginalité occupationnelle ? Pour y répondre, il devient nécessaire d'analyser d'abord si, dans la Ville de Mexico, un processus de marginalisation de certains secteurs sociaux est apparu qui puisse être décelé dans sa structure actuelle ; dans quelles proportions les émigrants occupent des positions marginales et quelles caractéristiques structurales et individuelles font qu'ils les occupent.

La première phase d'une enquête réalisée dans l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico entre novembre 1969 et février 1970 a fourni les données pour cette analyse (1).

---

(\*) Cet article est une version modifiée de celui présenté au Séminaire sur la Marginalité en Amérique Latine, réalisé sous les auspices du BID et du PLANDES du 24 au 28 novembre 1970 dans la ville de Santiago, Chili.

Les auteurs sont des chercheurs du projet sur la Migration Interne, la Structure Occupationnelle et la Mobilité Sociale dans l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico, sous le patronage conjoint de l'Institut de Recherches Sociales de l'Université Nationale Autonome de Mexico et du Centre des Etudes Economiques et Démographiques du Collège de Mexico.

(1) L'un de ses objectifs fut de connaître la répartition de la population en fonction de diverses caractéristiques telles que âge, sexe, condition migratoire, niveau d'instruction, caractéristiques de la première occupation et de l'occupation actuelle ; revenus, fécondité, état civil et origine sociale en fonction de l'éduca-

Nous présenterons en premier lieu les éléments théoriques qui ont orienté l'analyse, ainsi qu'une information succincte sur l'échantillon et sur la manière dont furent définies les catégories employées, pour passer aussitôt à la description et à l'analyse des données et finir par les commentaires et les conclusions sur ces derniers.

### CADRE THEORIQUE

L'existence de la marginalité et ses caractéristiques spécifiques dans les sociétés sous-développées ont été abordées différemment. Parmi les diverses optiques, on peut *grosso modo* en distinguer deux aux tendances plus marquées ; en elles-mêmes, ces optiques présentent certaines nuances de différenciation sur lesquelles cet article ne s'étendra pas.

L'une de ces optiques envisage la marginalité comme un problème d'adaptation au système social ou d'équilibre de celui-ci ; comme une dysfonction née en quelque sorte indépendamment des lois qui régissent le tout social (2). Dans cette conception, la marginalité a été

---

tion et de l'activité des parents. On réalise l'enquête pour connaître ces structures et caractéristiques de la population ainsi que pour compter sur un cadre d'échantillons en vue d'une seconde étape où, par des entretiens individuels avec un sous-échantillonnage d'hommes et de femmes, on abordera l'étude du processus migratoire, de la structure et des changements occupationnels et de la mobilité sociale, à des niveaux plus étendus et plus approfondis. Actuellement, cette partie du projet est en cours ; elle consiste à appliquer un questionnaire individuel à 1 400 hommes et 900 femmes âgés de 16 à 65 ans.

(2) Pour certains commentaires sur cette perspective, voir F. H. Cardoso, *Participation sociale et déve-*

comprise comme un ensemble de caractéristiques sociales présentées par les individus, de sorte qu'on utilise davantage le concept comme une catégorie descriptive des dites caractéristiques que comme une catégorie explicative des tendances structurales : la marginalité n'est pas entendue comme le résultat d'un type particulier de développement de la société, mais elle est « expliquée » en fonction d'une série d'attributs sociaux qui caractérisent certaines couches de la population. Aussi, la problématique théorique et empirique ne cherche-t-elle pas à établir de relations structure-marginalité ; elle s'attache plutôt à l'adaptation des marginaux à la société dont on ne remet pas en question la nature.

Les auteurs sont nombreux qui ont essayé récemment de redéfinir le concept de marginalité dans le but de lui conférer un caractère historico-structural(3). Pour ce faire, ils ont eu fondamentalement recours au matérialisme historique qui permet d'étudier à la fois les tendances assumées par le mode de production capitaliste dépendant et la marginalité, conséquence de ces tendances. L'existence d'une situation sociale telle que la marginalité résulte de la nature même de la structure en vigueur dans la société ; elle est conçue comme un

phénomène dérivé d'un type particulier d'insertion dans la structure sociale. Dans le cadre de cette perspective, il nous paraît utile d'étudier la marginalité en relation avec la structure occupationnelle. Nous entendons par là que c'est la structure économique et sociale elle-même qui conditionne l'existence de postes occupationnels au caractère marginal.

Un taux très élevé d'accroissement de la population, la crise de la structure agraire et l'utilisation croissante de technologies, faisant une économie de main-d'œuvre, composent une interrelation dont le résultat est qu'une partie de la population ne peut être incorporée en tant que force de travail productive et se voit obligée de se consacrer à des activités de subsistance, essentiellement dans le secteur tertiaire de l'économie (par exemple, marchands ambulants, gens de maison, cireurs, etc.).

Ces occupations marginales se caractérisent par de bas niveaux de revenus car elles ne reposent sur aucun contrat de travail et ne donnent pas accès aux services de sécurité sociale (tels que les services médicaux et hospitaliers ; indemnisations pour maladie, invalidité ou congé involontaire ; pensions et retraites pour vieillesse ; droit aux logements à prix modérés, partage des bénéfices, etc.).

Cette situation contribue au fait que les revenus réels issus de ces occupations soient plus bas encore et, d'une façon générale, à ce que la marginalité occupationnelle s'accompagne d'un manque d'intégration dans les institutions qui régissent, contrôlent et protègent les travailleurs.

Dans certains cas, l'Etat essaie, par le biais de l'instance juridique, de contrôler les désajustements possibles du marché du travail. A Mexico, par exemple, un statut légal existe aux termes duquel, dans toutes les occupations, on doit accorder pour le moins le salaire minimum, socialement défini comme une rémunération acceptable pour pouvoir vivre à un niveau minimum convenable. Ce statut signale également que toute relation de travail doit passer par un contrat fixant les conditions qui doivent régir

loppement : la classe ouvrière et les groupes marginaux (note pour une discussion théorique), document présenté au Symposium sur la Participation Sociale en Amérique Latine, organisé par l'OIT et réalisé dans la Ville de Mexico du 14 au 16 octobre 1969 ; Anibal Quijano, Redéfinition de la dépendance et du processus de marginalisation en Amérique Latine, CEPAL, 1970 (ronéo). Voir également Wayne A. Cornelius Jr., *The Political Sociology of Cityward Migration in Latin America : Toward Empirical Theory*, in Francine F. Rabinovitz et Felicity M. Truebold (édit.), *Latin America Urban Annual* (vol. 1), Beverly Hills, Calif. ; Sage Publications, 1970, qui signale une grande quantité de bibliographies essentiellement réalisées dans cette optique.

(3) Voir entre autres ouvrages cités de Quijano et de Cardoso : José Nun, « Surpopulation relative, armée industrielle de réserve et masse marginale », et Miguel Murmis, « Types de marginalité et place dans le processus productif », tous deux dans la *Revue Latino-américaine de Sociologie*, 69/2.

l'exercice d'une certaine fonction et, enfin, la loi tente de garantir la sécurité sociale dans les termes cités.

Néanmoins, malgré tous ces efforts, la marginalité échappe dans nombre de cas à la structure légale, car la création d'un statut réglementant les relations de travail ne suffit pas à éliminer les mécanismes et les caractéristiques qui l'engendrent.

Pour les raisons exposées, nous utilisons ici comme indicateur de marginalité l'obtention, dans une occupation déterminée, de revenus inférieurs au salaire minimum légal pour la majeure partie des individus qui s'y consacrent. Soulignons qu'ainsi utilisé, l'indicateur mentionné sert de caractéristique structurale ou contextuelle et non individuelle. En effet, l'unité d'analyse de départ est le groupe occupationnel qui fournit à ses occupants des salaires inférieurs au minimum, et non l'individu qui obtient un salaire inférieur à ce dernier. Par ailleurs, l'utilisation de cet indicateur implique l'hypothèse suivante, qui sous-tend les raisonnements antérieurs : cet indicateur signale non seulement l'obtention de salaires très bas, mais aussi une marginalité quant à la situation de travail en elle-même (instabilité, manque de garanties, etc.), quant aux institutions de sécurité sociale, etc.

L'indicateur choisi nous semble convenir à l'objectif primordial de cet article qui est d'explorer quelques relations données entre la migration et la marginalité et non de calculer avec précision l'importance de cette dernière.

## MIGRATION ET MARGINALITE

On a observé que le processus de marginalisation était une des conséquences de la migration vers les grandes villes dans les pays d'Amérique Latine. On a soutenu l'hypothèse qu'en arrivant dans les villes, les émigrants forment un contingent nouveau d'offre de travail qui ne se voit pas toujours absorbé par la structure occupationnelle ou ne l'est que par des occupations de basse productivité et de bas salaires. En d'autres termes, on attribue aux émigrants une

tendance plus marquée à occuper des positions marginales.

Dans notre perspective, nous considérons que la migration n'est pas la « cause » directe du processus de marginalisation. La structure occupationnelle urbaine, en interaction avec le marché du travail du pays en général, conditionne l'existence d'une série de postes marginaux occupés par des individus déterminés par certains attributs. Sans doute, certains facteurs, que nous spécifierons plus tard, font-ils que les émigrants tendent davantage à présenter ces attributs et par là à occuper des positions marginales ; cependant, nous ne voyons aucune raison théorique qui contraigne à limiter les positions marginales aux seuls émigrants. La situation de marginalité occupationnelle doit rejaillir également sur une proportion non-négligeable de natifs de la ville même. C'est dire que la migration n'explique pas en elle-même la marginalité ; de nombreux facteurs conditionnants existent qui peuvent augmenter ou diminuer la relation entre les deux phénomènes.

Certains auteurs abordent cette problématique du point de vue des caractéristiques individuelles des personnes, en l'occurrence les émigrants. Ils essaient de spécifier les relations entre migration et marginalité par la démarcation des attributs culturels, psychologiques et sociaux qui caractérisent des secteurs de la population migratrice et qui prédéterminent une situation défavorable face au milieu urbain-industriel, rendant difficile son intégration à ce milieu et engendrant des « états » de marginalité (4).

Sans nier l'importance de certains facteurs individuels, cet ouvrage souligne l'interaction des caractéristiques contextuelles du processus migratoire. Ce sont elles qui déterminent dans une large mesure les caractéristiques individuelles des émigrants et en même temps la plus

(4) Pour une critique sur l'application du concept de « personnalité marginale » dans l'analyse sociologique, voir Anibal Quijano, *Notes sur le concept de marginalité sociale*, CEPAL, 1966 (ronéo).

ou moins grande importance de ces dernières pour leur absorption par la structure occupationnelle réceptrice.

Parmi ces caractéristiques contextuelles, qui à notre avis peuvent préciser la nature de la relation entre migration et marginalité occupationnelle, on peut citer : les caractéristiques particulières au processus de développement économique du pays, caractéristiques qui déterminent en grande partie le contexte de la migration ; l'origine des émigrants en fonction de la dimension de la localité et le niveau relatif de développement de la zone d'origine ; l'expérience occupationnelle antérieure de l'émigrant ; les conditions de la structure occupationnelle de la localité de destination, déterminées à leur tour par son processus de développement, etc. (5).

Par exemple : la relation entre migration et marginalité sera d'autant plus importante que s'aggraveront les inégalités régionales et les contrastes entre les niveaux de vie de la population urbaine et rurale.

Si les lieux d'origine des émigrants sont constitués à la base par des zones rurales de bas niveaux de développement, où les possibilités d'éducation sont rares et déficientes et où la structure occupationnelle offre peu de chances de compter avec une expérience en travaux non-agricoles, on peut alors s'attendre, d'autres facteurs restant constants, à ce que ces émigrants tendent davantage à occuper des positions marginales, ou à ne pas trouver de travail dans le centre urbain de destination, que s'ils venaient de localités urbaines aux niveaux de développement plus élevés (6).

(5) Voir Jorge Balan, « Migrant-Native Socio-economic Differences in Latin American Cities : A Structural Analysis », *Latin American Research Review*, Vol. LV, N. 1, pp. 3-29.

(6) A cet égard, voir Harley L. Browning et W. Feindt, « Sélectivité d'émigrants vers une métropole dans un pays en développement : étude d'un cas mexicain », dans *Démographie et Economie*, Vol. III, N. 2, 1969, pp. 186-200 et Jorge Balan et Elizabeth Jelin, « Migration vers la ville et mobilité sociale : un cas mexicain », document présenté à la Conférence

Par ailleurs, on peut supposer que la durée du séjour des émigrants dans la localité de destination permet également de déterminer la relation entre les deux phénomènes. Plus exactement, nous pensons que la proportion d'émigrants intégrés par la structure occupationnelle dans des positions marginales diminuera en fonction du temps passé dans la ville. Néanmoins, à notre avis, la différence, quant à occuper des postes marginaux, entre émigrants et natifs ne disparaîtra pas malgré toute la longueur du séjour. Nous accordons en effet une grande importance théorique à la communauté d'origine — celle où l'individu a passé la plus grande partie de son temps entre 5 et 15 ans — comme facteur explicatif des différences entre émigrants et natifs (7).

En outre, il faut souligner l'interaction de certaines caractéristiques de la structure occupationnelle réceptrice avec les facteurs mentionnés et le fait que ces caractéristiques permettent d'expliquer beaucoup plus clairement les relations entre le processus migratoire et la marginalité occupationnelle.

Ainsi par exemple, si, à un moment donné, la structure occupationnelle réceptrice s'assouplit beaucoup et se développe rapidement, les facteurs liés à l'origine des émigrants seront un obstacle moindre à l'incorporation de ceux-ci dans la structure occupationnelle ; on peut alors espérer une réduction de la relation directe entre la migration et la marginalité. Si, au contraire, l'importance de la compétence pour entrer dans la structure occupationnelle s'accroît, que celle-ci devient plus rigide et que les critères formels d'admission augmentent et se spécifient, alors les facteurs d'origine des émigrants gagneront plus de poids tandis que les possibilités d'entrer dans la structure occupationnelle se réduiront et qu'augmentera la pro-

Latino-américaine de Population, Mexico, D. F., du 17 au 22 août 1970.

(7) Voir H. Browning et W. Feindt, « Différences entre la population native et la population émigrante à Monterrey », *Démographie et Economie*, Vol. II, N. 2 (5), 1968, pp. 183-204.

tabilité pour les émigrants d'être obligés d'occuper des postes marginaux (8).

Il nous semble que d'autres facteurs, tels que l'âge, le sexe, peuvent aussi nous aider à spécifier la relation entre les deux phénomènes, en particulier à l'intérieur des groupes occupationnels marginaux. Ainsi il est permis de penser que certains emplois marginaux — ceux qui, par exemple, exigent essentiellement de la force physique — sont occupés en majorité par des hommes jeunes, d'autres par des femmes, tel le service domestique, etc. On pourrait croire également que, dans l'ensemble, les emplois marginaux sont occupés en majorité par des jeunes et des vieillards, ouvrant ainsi des voies d'accès et de sortie de la structure occupationnelle.

On peut alors soutenir que l'existence d'occupations marginales résulte des caractéristiques spécifiques de la structure sociale et que la possibilité pour certaines personnes plutôt que d'autres d'y être employées dépendra en partie de certains attributs individuels. Cependant, ces attributs ne viennent pas du néant : en premier lieu, ils dépendent aussi des caractéristiques structurales du pays et, en second lieu, la détermination de leur importance est liée aux caractéristiques contextuelles, telles que le degré de compétence occupationnelle dans la localité de destination, etc.

## **DONNEES ET METHODOLOGIE (9)**

Les données furent fournies par un échantillon représentatif de l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico, grâce à l'application d'un questionnaire collectif dans 2 500 logements. On recueillit des informations sur toutes les personnes, habitant d'ordinaire dans ces logements, au total 13 000. De là on prit, dans les proportions nécessaires, la population occupée et rémunérée, entre 21 et 60 ans. On classa

ainsi cette population en 29 groupes englobant plusieurs centaines d'occupations spécifiques selon les critères suivants

a) la fonction de base réalisée dans l'occupation à l'intérieur du processus de biens et de services,

b) les degrés de responsabilité et de qualification nécessaires pour l'exercer,

c) la propriété ou la non-propriété des moyens de production employés.

Dans le tableau-résumé (Annexe N. 2), on énumère les groupes occupationnels utilisés et, dans l'Annexe N. 1, on présente un relevé des occupations spécifiques qui ont été retenues dans les groupes marginaux

Le revenu mensuel fut classé, sur la base d'unités de salaire minimum (10), en six groupes de revenus : depuis « inférieur au salaire minimum » jusqu'à « plus de dix fois le salaire minimum » en passant par les découpages suivants : 1,2 ; 2,0 ; 4,0 ; et 10,0 fois le salaire minimum. Dans le tableau cité, on peut voir les équivalents en unités de pesos.

Les natifs et les non-natifs furent définis selon que la localité de naissance ait été ou non l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico. L'Aire Métropolitaine comprend, outre le District Fédéral, les municipalités de Chimalhuacan, Ecatepec, Naucalpan, Netzahualcoyotl et Tlalnepantla de l'Etat de Mexico.

Pour définir les émigrants selon leur communauté d'origine, on travailla avec les catégories proposées par Browning et Feindt (11). Lorsqu'on manquait d'information sur la communauté d'origine proprement dite, on la déduisait en combinant l'information sur la communauté de naissance avec l'âge du sujet à sa

(10) La définition du salaire minimum légal changea à partir du 1er janvier 1970, en passant de 847,50 pesos mensuels à 960,00. On décida d'utiliser le salaire minimum en vigueur jusqu'à la date du changement, car la plupart des données furent obtenues avant cette date.

(11) Voir H. Browning et W. Feindt, « Différences... », op. cit.

(8) Voir Jorge Balan, « Migrant-Native... », op. cit.  
(9) Nous donnons à la suite les éléments strictement nécessaires pour comprendre sans difficulté l'analyse des données. Pour plus de détails, consulter l'annexe N. 1.



dernière arrivée pour s'établir dans l'Aire Métropolitaine. Nous avons travaillé avec les cinq catégories suivantes :

a) émigrants avec courte durée d'exposition ou émigrants récents (10 ans ou moins dans l'Aire Métropolitaine) ;

b) émigrants avec période intermédiaire d'exposition ou émigrants intermédiaires (entre 10 et 20 ans dans l'Aire Métropolitaine) ;

c) émigrants avec longue période d'exposition ou émigrants anciens (20 ans ou plus dans l'Aire Métropolitaine) ;

d) natifs par adoption : nés hors de l'Aire Métropolitaine mais qui y ont vécu leur période de formation ;

e) natifs : nés dans l'Aire Métropolitaine.

## ANALYSE DES DONNEES ET RESULTATS

Nous choisirons d'abord les groupes occupationnels que nous définirons comme marginaux. La différenciation entre occupations marginales et non-marginales se fera sur la base du pourcentage d'individus dont le salaire est inférieur

au minimum et sur la moyenne des revenus de chaque groupe occupationnel. Bien qu'approchée, cette moyenne rend compte d'une certaine façon de l'hétérogénéité interne de la distribution du revenu de chaque groupe (12). Par la combinaison des deux indicateurs, on peut choisir comme marginaux les groupes occupationnels où un tiers ou plus des personnes qu'ils englobent gagnent moins de 847,00 pesos mensuels et ont un revenu moyen inférieur, ou approché, à cette quantité. Ainsi, les groupes où 33 % ou plus de personnes gagnent moins que le salaire minimum mais où le revenu moyen de chaque groupe est deux fois, ou plus, supérieur à ce salaire ne seront pas considérés strictement marginaux. Il en ira de même pour les groupes où le revenu moyen sera plus bas mais où la proportion d'individus gagnant moins que le salaire minimum sera faible elle-aussi. Dans le tableau-résumé (Annexe N. 2) où l'on trouve certaines caractéristiques des 29 groupes occupationnels, nous séparons en fonction de ces deux critères les groupes suivants que nous nommerons marginaux :

| Groupes occupationnels marginaux                  |   |              |
|---|---|--------------|
|   | % qui gagne au-dessous du salaire minimum | Revenu moyen |
| Marchands ambulants                               | 62,4                                      | ₡ 1 113.00   |
| Travailleurs non-qualifiés des services           | 77,9                                      | ₡ 605.00     |
| Ouvriers non-qualifiés de la production           | 35,5                                      | ₡ 1 016.00   |
| Ouvriers non-qualifiés de la construction         | 64,9                                      | ₡ 810.00     |
| Agriculteurs, éleveurs et travailleurs des champs | 50,9                                      | ₡ 869.00     |

(12) Il fut impossible de calculer une mesure statistique de dispersion en raison des problèmes de calcul de la variance pour l'échantillon pondéré.

Comme on peut le constater, 4 des 5 groupes occupationnels marginaux procurent à plus de la moitié de leurs employés des revenus inférieurs à 847,00 pesos mensuels et une moyenne très proche du salaire minimum (13).

Les groupes marginaux dans leur ensemble représentent 23,7 % de la population économiquement active de 21 à 60 ans de l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico. Les pourcentages pour chacun des groupes choisis sont les suivants : marchands ambulants : 2,0 % ; travailleurs non-qualifiés des services : 12,7 % ; ouvriers non-qualifiés de la production : 7,1 % ; ouvriers non-qualifiés de la construction : 1,0 % ; et agriculteurs, éleveurs et travailleurs des champs : 0,8 % (14).

Cela dit, la situation de marginalité occupationnelle, telle qu'elle a été révélée dans ce

travail, doit se trouver associée à d'autres caractéristiques du phénomène, ce qui viendrait renforcer les indicateurs employés ici. En ce cas, on peut supposer que les groupes occupationnels marginaux se définissent par une population dont les niveaux d'éducation sont les plus bas parmi les 29 groupes occupationnels considérés dans l'analyse. On peut en trouver la vérification dans le tableau-résumé, la moyenne des années d'étude dans chacune des occupations marginales est la suivante : marchands ambulants : 3,2 ; travailleurs non-qualifiés des services : 3,4 ; ouvriers non-qualifiés de la production : 4,1 ; ouvriers non-qualifiés de la construction : 2,2, et agriculteurs, éleveurs et ouvriers des champs : 3,0. Par conséquent, les personnes dont le niveau d'éducation est moindre ont plus de probabilités de se placer dans des emplois occupationnels marginaux à l'intérieur de la structure occupationnelle (15).

---

(13) Les occupations non-qualifiées de la production sont les seules qui, choisies comme marginales, dépassent à peine la limite d'un tiers de sa population dans la catégorie des revenus inférieurs au salaire minimum. Cependant, comme on peut le constater également, ce groupe compte un revenu moyen proche du salaire minimum, en partie à cause de la faible hétérogénéité interne dans ses niveaux de revenus.

(14) Voir le tableau-résumé, Annexe N. 2. Pour les besoins de certaines analyses, on omettra ce dernier groupe qui représente un pourcentage très bas de la P.E.A. Par ailleurs, on peut constater, d'après les données, la proportion considérable de personnes qui exercent des emplois occupationnels marginaux par rapport à la P.E.A. de l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico, et cela malgré les critères précis et restrictifs employés pour détecter ces occupations. Cette proportion serait peut-être plus faible si, au lieu de travailler avec des groupes occupationnels, nous l'avions fait avec des occupations spécifiques qui, à cause de leur regroupement, n'ont pas eu la possibilité d'être définies comme marginales, leur groupe n'ayant pas été détecté comme tel. Il faut aussi considérer que nous avons travaillé avec le salaire minimum en vigueur en 1970 alors même qu'une grande partie de nos entrevues furent réalisées en janvier et février 1970, quand le salaire minimum atteignait déjà 960,00 pesos mensuels. Pour finir, nous devons rappeler que nous n'avons pas inclus la population non-rémunérée, la population au-dessous de 21 ans et au-dessus de 60 ans et les désœuvrés.

#### **Groupes occupationnels marginaux et condition migratoire**

L'analyse initiale à partir de la dichotomie natif-non-natif nous permet d'affirmer que le lieu de naissance des personnes a une importance significative dans l'explication de leur position occupationnelle actuelle, c'est-à-dire que la possibilité d'occuper des positions marginales est plus grande pour les individus nés hors de l'Aire Métropolitaine (16).

---

(15) Il semble qu'à Mexico les entreprises de toutes sortes tendent à exiger pour le recrutement de leur personnel des niveaux d'éducation chaque fois plus élevés. L'expansion du système éducatif et une offre accrue de main-d'œuvre favorisent cette situation. Néanmoins, les exigences d'éducation semblent varier à l'intérieur des groupes marginaux parmi lesquels ces exigences doivent être plus rigides pour les occupations non-qualifiées du secteur industriel.

(16) Cette observation reste valable pour l'ensemble des occupations marginales. Dans le groupe des ouvriers non-qualifiés de la production, les pourcentages des natifs et des non-natifs sont très similaires.

Tableau N. 1

Répartition de la population occupée  
de 21 à 60 ans  
en fonction de la condition natif ou non-natif  
et par groupes occupationnels marginaux  
(en pourcentages)

| Groupes occupationnels marginaux                  | Condition de : |        |
|---|----------------|--------|
|   | Non-natifs     | Natifs |
| Marchands ambulants                               | 2,6            | 1,6    |
| Travailleurs non-qualifiés des services           | 16,4           | 6,4    |
| Travailleurs non-qualifiés de la production       | 6,8            | 6,7    |
| Travailleurs non-qualifiés de la construction     | 1,4            | 0,5    |
| Agriculteurs, éleveurs et travailleurs des champs | 0,9            | 0,6    |
| Sous-total  | 28,1           | 15,8   |

On peut en partie expliquer ce fait parce que les émigrants comptent une quantité significative de personnes d'origine rurale (17), ce qui, à notre avis, est lié au manque d'expérience dans les travaux de type urbain, non-agricoles. En d'autres termes, les différences dans les niveaux de développement entre la campagne et la ville se répercutent sur les conditions qui déterminent la concurrence entre natifs et non-natifs pour l'obtention de postes occupationnels exigeant une certaine expérience dans les activités

(17) Comme on peut le voir dans l'ouvrage de O. Oliveira, M. Munoz et C. Stern, « Catégories d'émigrants et de Natifs et quelques-unes de leurs caractéristiques socio-économiques : comparaison entre les villes de Monterrey et de Mexico », plus de 50 % des émigrants vers l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico sont nés dans des localités de moins de 5 000 habitants. *Etudes sur la Migration, Structure Occupationnelle et Mobilité à Mexico*, I.I.S. de la U.N.A.M., à paraître prochainement.

urbaines-industrielles et des niveaux minima d'éducation formelle. A l'appui de cette thèse, certaines données démontrent que, parmi les non-natifs, 36,1 % de ceux dont la première occupation fut de caractère agricole se retrouvent dans des occupations marginales alors que la proportion descend à 22,1 % pour ceux dont la première occupation ne fut pas agricole. Quand on considère exclusivement la population masculine non-native, les proportions atteignent respectivement 32,6 % (18). Ainsi, parmi les non-natifs, l'exercice d'une activité agricole, comme première occupation, augmente leurs probabilités de se trouver dans des secteurs marginaux.

(18) Soulignons que ces données n'ont pas tenu compte du fait que la première occupation a pu ou non être exercée dans l'Aire Métropolitaine de la Ville de Mexico, ce qui entraîne certaines restrictions dans son interprétation.

D'autres études ont démontré que la dichotomie natifs—non-natifs cache d'importantes différences qui se révèlent par l'emploi d'une catégorisation migratoire mieux adaptée. C'est pourquoi nous verrons ensuite l'influence de la

migration sur la marginalité occupationnelle en définissant la condition migratoire selon la « communauté d'origine » des personnes et le temps de résidence des émigrants dans l'Aire Métropolitaine (19).

Tableau N. 2

Répartition de la population occupée  
de 21 à 60 ans par catégorie migratoire  
et par groupes occupationnels marginaux  
(en pourcentages)

| Groupes<br>occupationnels<br>marginaux    | Catégorie migratoire  |                                 |                          |                           |                            |
|---|---|---------------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
|   | Emigrants selon période d'exposition<br>dans la Ville de Mexico |                                 |                          | Natifs<br>par<br>adoption | Natifs<br>par<br>naissance |
|   | Récents<br>(- 10 ans)   | Intermédiaires<br>(10 à 19 ans) | Anciens<br>(20 ans et +) |                           |                            |
| Marchands ambulants                       | 1,6   | 4,6                             | 3,6                      | 1,0                       | 1,6                        |
| Travailleurs non-qualifiés des services   | 24,0  | 15,8                            | 16,0                     | 10,4                      | 6,4                        |
| Ouvriers non-qualifiés de la production   | 9,4   | 7,2                             | 5,2                      | 5,1                       | 6,7                        |
| Ouvriers non-qualifiés de la construction | 2,2   | 1,4                             | 0,6                      | 0,8                       | 0,5                        |
| Agriculteurs, Eleveurs, Trav. des champs  | 1,4   | 0,2                             | 1,0                      | 0,5                       | 0,6                        |
| Sous-total                                | 38,6  | 29,2                            | 26,4                     | 17,3                      | 15,8                       |

(19) Voir Browning et Feindt, *op. cit.*, ainsi que Munoz, Oliveira et Stern, *op. cit.* Les deux critères sont importants. Le lieu où la personne passe la plupart de son temps entre 5 et 15 ans, dénommé sa « communauté d'origine », est un élément plus significatif que son lieu de naissance pour l'explication de sa position socio-économique future. C'est alors en effet que s'acquièrent les valeurs, les connaissances et les cadres de référence de base qui, très probablement,

orienteront l'avenir. Cet acquis est en grande mesure déterminé par la structure des opportunités du milieu ambiant. La différenciation des émigrants selon leur temps d'« exposition » à l'aire urbaine considérée importe non seulement par la durée même de l'exposition mais aussi par les faits liés au moment où se fit la migration, tels que les caractéristiques du lieu de destination, en particulier sa structure d'opportunité.

L'analyse des sous-totaux permet d'observer que les émigrants récents sont, en plus grande proportion, absorbés par la structure occupationnelle dans des positions marginales tandis que l'intensité de l'incorporation dans celles-ci diminue au fur et à mesure des catégories migratoires. Les différences les plus importantes dans la série émigrants-natifs apparaissent d'une part entre émigrants récents et intermédiaires, d'autre part entre émigrants anciens et natifs par adoption. Cette observation nous indique l'importance de la communauté d'origine de l'individu et celle du temps d'exposition des émigrants dans l'Aire Métropolitaine comme facteurs explicatifs de la position occupationnelle actuelle de la personne (20).

On a déjà fait remarquer que la proportion de marginaux diminue parmi les émigrants à mesure qu'augmente leur temps d'exposition. Pour expliquer cela, il était plus facile d'absorber la main-d'œuvre émigrante à des niveaux non-marginaux. En effet, la structure occupationnelle présentait alors une plus grande souplesse et, en outre, les émigrants eux-mêmes provenaient moins de localités rurales et possédaient davantage l'expérience des travaux non-agricoles (21). Cependant, pour pouvoir vérifier cette hypothèse, il serait nécessaire de posséder certaines données permettant d'observer très clairement la dynamique de la structure occupationnelle de l'Aire Métropolitaine, de façon à

(20) Cependant, l'analyse séparée de chacune des occupations marginales montre que cette tendance marginale n'apparaît pas dans tous les cas particuliers. Par exemple, les marchands ambulants se groupent davantage dans les catégories des émigrants intermédiaires et anciens que dans celle des récents ; en outre, il y a plus d'ouvriers non-qualifiés de la production parmi les natifs par naissance que parmi ceux par adoption ou parmi les émigrants anciens. Ces variations viennent peut-être des différences dans les structures d'âges des cinq catégories migratoires. Cette hypothèse sera envisagée plus loin.

(21) 50 % des émigrants anciens provenaient de localités de moins de 5 000 habitants, ainsi que 56 % des émigrants intermédiaires et 65 % des émigrants récents. Les proportions d'émigrants dont la première occupation fut agricole accusent une tendance analogue.

pouvoir préciser les périodes où son degré de souplesse tend à augmenter ou à diminuer. Il serait bon de connaître aussi quels niveaux occupationnels ont absorbé les émigrants intermédiaires et anciens en arrivant à la Ville, ainsi que leurs trajectoires occupationnelles. Enfin, il faudrait considérer que les données obtenues sur les émigrants intermédiaires et anciens ne sont pas représentatives des cohortes d'émigrants des décades correspondantes ; les groupes des deux cohortes sont formés de « survivants » choisis non seulement en fonction de leur âge mais aussi de leur trajectoire occupationnelle.

On pourrait penser que d'autres caractéristiques des émigrants récents, outre celles déjà citées (grande proportion de communautés rurales d'origine et faible expérience en travaux non-agricoles), peuvent faire augmenter leurs probabilités d'occuper des positions marginales par rapport aux autres émigrants et aux natifs. Ainsi, par exemple, on a attribué la difficulté d'absorption des émigrants dans la structure occupationnelle urbaine à leurs bas niveaux d'éducation. Il serait légitime de croire que, venus essentiellement de zones rurales, ils ont des niveaux d'éducation inférieurs à ceux des émigrants dont le temps d'exposition est plus long. Toutefois, les chiffres semblent infirmer la validité de tels arguments puisque l'éducation moyenne des trois catégories d'émigrants présente fort peu de différences (respectivement : 6,6 ; 6,0 ; et 5,5 ans d'études) (22) et que, de toute façon, ces différences vont en sens contraire de celui exposé par l'argument précédent. Aussi, les niveaux d'éducation ne peuvent-ils pas nous expliquer pourquoi les personnes de ce groupe migrateur se trouvent en proportion supérieure dans les occupations marginales.

#### **Marginalité occupationnelle par âge**

On peut aussi penser que les différences dans la composition par âges parmi les groupes

(22) Pour plus de détails sur les différences d'éducation parmi les groupes d'émigrants et une comparaison avec Monterrey, voir Munoz, Oliveira, et Stern, op. cit.

migrateurs ont rejailli sur la proportion de personnes occupant des positions marginales, en particulier parce que l'âge est lié au temps d'exposition. Il serait en partie logique de penser que les émigrants ayant vécu plus longtemps dans la Ville occupent moins les positions marginales. En effet, le groupe dont la moyenne d'âge est la plus haute semble compter davantage de possibilités d'être introduit depuis plus longtemps dans le marché du travail et d'avoir eu plus de chances de se placer dans des secteurs non-marginaux. Ou bien, même s'il est entré dans des secteurs marginaux, on serait tenté de croire qu'il a eu plus de possibilités de se déplacer à l'intérieur de la structure occupationnelle vers des positions non-marginales.

Pour lever cette inconnue avec une certaine précision, il faudrait détenir des données complètes sur les groupes respectifs en fonction de leurs niveaux occupationnels dans la Ville de Mexico, leurs carrières occupationnelles, etc. Malgré cela, il apparaît avec assez d'évidence que l'âge ne suffit pas à expliquer les différences rencontrées.

En premier lieu, la différenciation des émigrants par temps d'exposition est liée par définition à l'âge ; or, si le raisonnement précédent sur l'influence de l'âge était fondé, on devrait s'attendre à ce que la composition par âges des individus occupant des positions marginales présente une différence significative avec la répartition par âges de la population économiquement active en général. Mais, comme on peut le constater dans le tableau N. 3, tel n'est pas le cas.

En second lieu, d'autres éléments montrent clairement que les différences socio-économiques entre les groupes migrants ne disparaissent pas en considérant l'âge puisque les émigrants récents continuent à avoir les plus basses moyennes socio-économiques (23).

(23) Voir Browning et Feindt, *op. cit.* et Munoz, Oliveira et Stern, *op. cit.*

Tableau N. 3

Répartition par âge de la population marginale et de la population économiquement active par groupes décennaux (en pourcentages)

| Groupes décennaux | Population marginale | Population économiquement active |
|-------------------|----------------------|----------------------------------|
| 21-30             | 41,6                 | 42,8                             |
| 31-40             | 28,8                 | 28,1                             |
| 41-50             | 17,4                 | 18,0                             |
| 51-60             | 12,2                 | 11,1                             |
| Total             | 100,0                | 100,0                            |

Ces données soulignent avec évidence que l'âge ne suffit pas à expliquer les différences rencontrées. Celles-ci ne viennent donc pas des moyennes d'âges élevées des émigrants anciens et intermédiaires. Jointes au fait que les supposés bas niveaux d'éducation des émigrants récents ne sont pas tels et qu'eux non plus n'expliquent pas leur situation relativement plus mauvaise, ces données semblent renforcer le bien-fondé de l'hypothèse d'une plus grande rigidité de la récente structure urbaine.

Par contre, le contrôle par âge met en lumière ce qui était prévisible, à savoir qu'il existe des différences dans la composition par âge à l'intérieur des groupes occupationnels marginaux.

Comme le montre le tableau N. 4, les structures d'âge parmi les ouvriers non-qualifiés de la construction sont à prédominance « jeunes », tant par rapport à ceux du secteur tertiaire que par rapport à la composition de la force de travail en général (comparer avec le tableau précédent) ; au contraire, les marchands ambulants présentent une structure significative plus « vieille ». Ce phénomène semble simplement refléter les différences d'exigences (par exemple la force physique, etc.) des diverses occupations.

Tableau N. 4

Répartition de la population occupée  
 de 21 à 60 ans par groupes occupationnels marginaux  
 et par groupes d'âges  
 (en pourcentages)

| Groupes occupationnels marginaux |                     |                                     |   |   |
|----------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---|---|
| Groupes d'âge                    | Marchands ambulants | Travailleurs non-qual. des services | Travailleurs non-qual. de la production | Travailleurs non-qual. de la construction |
| 21-30                            | 24,7                | 40,4                                | 49,7                                    | 50,4                                      |
| 31-40                            | 31,2                | 27,9                                | 26,9                                    | 32,5                                      |
| 41-50                            | 28,1                | 18,0                                | 14,8                                    | 11,9                                      |
| 51-60                            | 16,0                | 13,7                                | 8,6                                     | 5,2                                       |
| Total                            | 100,0               | 100,0                               | 100,0                                   | 100,0                                     |

**Marginalité occupationnelle par sexe**

En général, les études sur les différences socio-économiques dans la population sont réalisées exclusivement avec des hommes. Le sexe nous semble être une caractéristique méritant d'être prise en considération puisqu'il peut exer-

cer une certaine influence sur les relations entre les phénomènes analysés.

Le tableau N. 5 analyse la composition par sexe de chaque groupe marginal et, dans le tableau N. 6, on observe la proportion d'hommes et de femmes dans chacun de ces groupes en prenant pour base la population économiquement active totale de chaque sexe.

Tableau N. 5

Composition par sexe des groupes  
 occupationnels marginaux  
 (en pourcentages)

| Groupes occupationnels marginaux |                     |                                       |                                       |   |                         |       |
|----------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|-------------------------|-------|
| Sexe                             | Marchands Ambulants | Travailleurs non-qualif. des services | Ouvriers non-qualif. de la production | Ouvriers non-qualif. de la construction | Travailleurs des champs | Total |
| Hommes                           | 59,8                | 28,2                                  | 78,3                                  | 100,0                                   | 94,2                    | 49,9  |
| Femmes                           | 40,2                | 71,8                                  | 21,7                                  | —                                       | 5,8                     | 50,1  |
| Total                            | 100,0               | 100,0                                 | 100,0                                 | 100,0                                   | 100,0                   | 100,0 |



Tableau N. 6

Distribution de la population occupée  
et rémunérée de 21 à 60 ans par sexe  
et par groupes occupationnels marginaux  
(en pourcentages)

| Groupes occupationnels marginaux      | Sexe   |        |
|---------------------------------------|--------|--------|
|                                       | Hommes | Femmes |
| Marchands ambulants                   | 1,8    | 2,5    |
| Travailleurs non-qual. des services   | 5,3    | 28,2   |
| Ouvriers non-qual. de la production   | 8,3    | 4,8    |
| Ouvriers non-qual. de la construction | 1,5    | —      |
| Travailleurs des champs               | 1,2    | 0,1    |
| Sous-total                            | 18,1   | 35,6   |

Dans le premier tableau, on peut voir que la population occupationnelle marginale se compose en quantités égales d'hommes et de femmes, bien que, dans chaque groupe, les proportions des deux sexes diffèrent.

Il se dégage du deuxième tableau que la main-d'œuvre féminine employée dans des occupations marginales représente, en termes relatifs, presque le double de la main-d'œuvre masculine. On remarque en particulier l'importance de la

main-d'œuvre féminine occupée en travaux non-qualifiés des services.

Si, en outre, nous analysons dans chaque occupation marginale la proportion de ceux qui gagnent au-dessous du salaire minimum et leur revenu moyen, pour la population masculine et féminine, nous pouvons observer que, dans tous les cas, la situation des femmes est considérablement inférieure à celle des hommes.

Tableau N. 7

Répartition de la population occupée  
de 21 à 60 ans par groupes occupationnels marginaux  
Niveau de revenu et sexe.  
(en pourcentages)

| Groupes occupationnels marginaux      | % qui gagne au-dessous du salaire minimum |        | Revenu mensuel moyen |        |
|---------------------------------------|---|--------|----------------------|--------|
|                                       | Hommes                                    | Femmes | Hommes               | Femmes |
| Marchands ambulants                   | 50,8                                      | 79,8   | \$ 1 251             | \$ 907 |
| Travailleurs non-qual. des services   | 41,2                                      | 92,3   | \$ 1 012             | \$ 446 |
| Ouvriers non-qual. de la production   | 28,1                                      | 61,1   | \$ 1 109             | \$ 881 |
| Ouvriers non-qual. de la construction | 65,0                                      | —      | \$ 810               | —      |



On peut constater que la population féminine compte davantage de revenus inférieurs au salaire minimum et que les revenus moyens des femmes présentent une infériorité significative. On remarque en particulier le cas des travailleurs non qualifiés des services où 92,3 % des femmes reçoivent des revenus inférieurs au salaire minimum et, de plus, leur revenu moyen ne représente même pas 50 % de celui des hommes occupés dans ce même groupe (24).

Par ailleurs, si nous analysons la relation entre migration et marginalité occupationnelle, en considérant le sexe, nous trouvons des tendances encore plus marquées pour la population

féminine par rapport à la masculine. Dans les catégories migratoires, la quantité de main-d'œuvre féminine employée à des occupations marginales dépasse, dans tous les cas, celui de la population masculine. Quand on compare la participation des émigrants à des occupations marginales, dans la population masculine et féminine, il apparaît des différences assez prononcées. La population féminine d'émigrants récents, intermédiaires et anciens, se trouve dans les occupations marginales en quantité deux fois supérieure à la population masculine correspondante.

Tableau N. 8

Proportion de personnes qui se trouvent  
dans les groupes occupationnels marginaux  
par catégorie migratoire et par sexe

| Sexe   | Catégories migratoires |                     |                   |                     |                      |
|--------|------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|----------------------|
|        | Emigrants récents      | Emigrants interméd. | Emigrants anciens | Natifs par adoption | Natifs par naissance |
| Hommes | 27,1                   | 19,5                | 16,7              | 13,8                | 14,5                 |
| Femmes | 64,0                   | 45,4                | 34,7              | 25,2                | 19,3                 |

Ce qui précède permet d'atteindre une plus grande spécification des relations établies entre la migration et la marginalité occupationnelle. Il faut souligner le fait que, sur 100 femmes de la PEA (population économiquement active) entre 21 et 60 ans, émigrées vers la Ville de Mexico au cours des 10 dernières années, 64 se trouvent

dans des groupes occupationnels marginaux ; sans doute la plupart sont-elles employées domestiques, ce dont, à notre avis, elles ont peu de chances de se dégager pour aller exercer des fonctions occupationnelles plus avantageuses.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Ce travail s'est donné pour objectif de déterminer certaines relations entre le processus de migration interne et le processus de marginalité occupationnelle de la Ville de Mexico, en examinant la manière dont le premier influe sur le second.

Parmi les résultats les plus importants, nous trouvons que, par rapport aux natifs de la Ville de Mexico, la proportion d'émigrants est supé-

(24) Ce résultat se trouverait modifié si, dans le cas des femmes employées domestiques ou ayant d'autres occupations de services personnels, nous incluons le paiement en espèces qu'elles reçoivent par le logement, la nourriture etc. Il est possible également qu'on trouve plus souvent chez les femmes l'occupation à mi-temps et une certaine dépendance vis-à-vis d'autres personnes. En ce cas, l'obtention, d'un salaire inférieur au minimum peut ne pas être indicateur de marginalité.

rière dans les occupations marginales et que cette proportion diminue à mesure qu'augmente l'exposition des émigrants à l'aire urbaine, bien que les différences avec les natifs subsistent malgré tout.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, ces résultats ne se donnent pas pour définitifs. Auparavant, il faudra compléter cette étude par des démonstrations plus directes, telles que l'analyse de l'insertion des émigrants et des natifs dans la structure occupationnelle citadine à un moment donné, ainsi que leur trajectoire occupationnelle postérieure, en n'oubliant jamais qu'on travaille avec des groupes de survivants et non avec des populations représentatives de chaque groupe.

Si nos résultats se vérifiaient après cette analyse, il surgirait aussitôt des questions relatives aux causes de la marginalisation croissante des émigrants et au déroulement prévisible du phénomène dans le proche avenir.

Nous poursuivons par quelques réflexions à cet égard avec le propos explicite d'orienter la formulation d'hypothèses et la spécification théorique de recherches futures sur ce sujet.

Nous avons insisté sur le fait que les conséquences de la migration sur la marginalité occupationnelle doivent être nécessairement situées, pour leur juste compréhension, dans le cadre des relations urbaines-rurales. Celles-ci, à leur tour, correspondent à un processus de développement qui semble avoir accentué les inégalités régionales du pays.

Il nous semble permis d'avancer que ce sont les problèmes du secteur agraire mexicain qui ont poussé d'importantes masses de la population paysanne à chercher à élever leurs conditions de vie en partant pour les villes.

Au nombre des facteurs de la structure agraire qui influent sur la migration et dont on doit soigneusement étudier les interactions, on relève l'importante croissance naturelle de la population, surtout en raison de la diminution de la mortalité, et de la pression accrue qui en résulte sur les ressources de l'agriculture et de

l'élevage. Liés à d'autres éléments, tels que la polarisation néolatifundio-minifundio, la distribution régressive du revenu agricole, les bas niveaux d'investissements et d'amélioration technique, l'épuisement des terres susceptibles d'être partagées etc., les facteurs précédents engendrent l'incapacité du milieu rural à absorber sa population au niveau de la production et, par là, aggravent chaque fois plus la situation de marginalité dans la campagne, en réalimentant le processus migratoire rural-urbain (25).

Malgré une diminution en termes relatifs dans la décade 1950-1960, la migration vers la Ville de Mexico semble avoir augmenté à nouveau dans les dix dernières années. Tandis qu'entre 1940 et 1950 la croissance de la population de la Ville de Mexico atteignait un taux annuel de 5,4 %, dont 3,7 % correspondaient à l'accroissement social, dans la décade suivante elle parvenait au taux de 4,6 % dont 1,5 % correspondaient à l'accroissement social (26). Selon des calculs préliminaires (27), au cours de la décade antérieure, la croissance de la population de la Ville atteignait un taux annuel de près de 5,3 % dont environ 2,9 % correspondaient à l'accroissement social. Il se dégage de là un renforcement possible des courants migrants vers la ville.

Outre les conditionnements structureaux qui provoquent aussi bien la migration que ses caractéristiques, il faut également examiner les traits particuliers à la Ville de Mexico, puisqu'ils conditionnent la relation entre migration et marginalité.

(25) Voir Jorge Martinez Rios, « Société rurale et Développement », rapport présenté à la Table Ronde sur les Facteurs Sociaux du Développement Economique, organisée par le Centre National de Productivité, Mexico, D. F., novembre 1970.

(26) Luis Unikel, « Le processus d'urbanisation à Mexico : distribution et croissance de la population urbaine », *Démographie et Economie*, Vol. II, N. 2 (5), 1968, tableau N. 20, pp. 173-175.

(27) Réalisés à partir des données préliminaires du Recensement Général de la population de 1970 au Collège de Mexico.

Notre hypothèse s'inscrit dans le sens d'une rigidité et d'une cristallisation croissante de la structure occupationnelle de l'Aire Métropolitaine, ce qui rend de plus en plus difficile l'absorption de la main-d'œuvre aux niveaux non-marginaux. A notre avis, environ trente ans auparavant, l'assimilation occupationnelle, des émigrants comme des natifs, a dû se faire relativement plus vite. D'une part l'offre d'emplois, créés par un processus plus ou moins dynamique d'industrialisation, était relativement supérieure et d'autre part les conditions pour les occuper étaient aussi moins rigides et formelles. Il se peut qu'après plusieurs décades d'industrialisation, des restrictions croissantes sur le marché du travail aient apparu dans la Ville de Mexico : la mécanisation de l'appareil productif exige de la main-d'œuvre une habileté plus poussée et des niveaux d'éducation toujours plus élevés, et de surcroît elle semble réclamer relativement moins de main-d'œuvre.

Certaines tendances de l'accroissement des secteurs occupationnels dans la Ville de Mexico indiquent qu'au cours de la décennie 1940-1950 la population occupée dans le secteur industriel augmenta considérablement plus que dans le secteur tertiaire. Par contre, au cours de la décade suivante, l'accroissement de la population occupée dans le secteur secondaire fut beaucoup plus faible, alors que celui de la population occupée dans le tertiaire diminua très peu par rapport à la décade précédente. Cela signifie que l'absorption de la main-d'œuvre par le secteur secondaire subit une certaine restriction ; nous supposons que cette tendance a dû se maintenir, voire « s'accroître », entre 1960 et 1970 (28). On peut penser qu'une grande partie de la population rejetée par le secteur industriel s'est vue obligée de se réfugier dans les branches moins productives du tertiaire.

(28) Luis Unikel et Federico Torres, « La population économiquement active au Mexique et ses principales villes, 1940-1950 », dans *Démographie et Economie*, Vol. IV, N. 1 (10), 1970, p. 37.

Il semble donc, et notre hypothèse va dans ce sens, que l'offre de travail provoquée par l'expansion démographique et par l'importance des migrations dépasse le taux de création d'emplois convenablement rétribués.

Certaines mesures tendent à diminuer les problèmes actuels de la structure agraire et à promouvoir la décentralisation des investissements industriels, l'encouragement d'industries — dans la campagne et dans la ville — capables d'absorber de plus grandes quantités de main-d'œuvre, l'obtention de taux croissants d'emplois dans les secteurs productifs de l'Aire Métropolitaine, etc. Ces mesures peuvent sembler des facteurs propres à agir de manière décisive pour la diminution du processus de marginalisation dans la ville et du recours aux émigrants dans les emplois occupationnels marginaux. Cependant, étant donné le contexte et les tendances actuelles, il paraît peu réaliste de prévoir une réduction significative de l'émigration vers la Ville de Mexico dans les années à venir, de même qu'une importante augmentation de l'offre d'emplois dans les secteurs non-marginaux. Tant que subsistera la tendance à une proportion croissante d'émigrants issus de localités rurales, aux niveaux d'éducation relativement bas et avec une faible expérience des travaux non-agricoles, on peut s'attendre pour eux à des difficultés toujours accrues pour être absorbés par la structure occupationnelle. Ils iront alors grossir les rangs de la population marginale dans la Ville de Mexico.

## ANNEXE N. 1

### METHODOLOGIE

#### L'ÉCHANTILLON

On travailla sur un échantillon stratifié en deux étapes, sur la base de la stratification habitationnelle de l'Aire Métropolitaine, élaborée par l'Institut Mexicain de la Sécurité Sociale en 1962. On y ajouta d'autres strates formées par des zones qui n'existaient pas ou ne furent

pas considérées à cette date et par de grandes unités d'habitation de construction récente.

La base de départ se fit sur 88 strates homogènes en fonction du type de logement, de services urbains etc. De là, en accord avec le poids relatif de chacune des strates dans la population, on tira aléatoirement 500 groupes de maisons dont on dressa un registre des logements qui y existaient. Dans la seconde étape de l'échantillonnage, on sélectionna au hasard 5 logements dans le registre de chaque groupe de maisons.

### LES GROUPES OCCUPATIONNELS

Dans le questionnaire d'entrevue, on demanda une description détaillée de l'occupation exercée, qui fut codifiée en utilisant une version modifiée des classifications du Recensement Mexicain et de l'OIT, au niveau de trois *digitos* (\*).

Outre la description, le questionnaire cherche à connaître la relation de travail — indépendant ou dépendant — et, dans le cas des travailleurs à leur compte ou indépendants, l'utilisation et la propriété, dans leur travail, du local, des véhicules, des machines, de l'équipement de bureau, des appareils divers, des terres ou autres biens.

Au début, les individus furent divisés en dépendants et indépendants, et ces derniers en propriétaires et non-propriétaires; on définit comme propriétaire celui qui a déclaré posséder certains des biens énumérés, à l'exception d'« autres ». Par la suite, les propriétaires ainsi définis furent classés selon leur branche d'activité, formant de la sorte les catégories des respectifs « propriétaires avec fonctions directoriales ».

Pour classer les non-propriétaires, on rassembla au niveau de 3 *digitos* les occupations spécifiques en groupes plus ou moins homogènes en opérant une distinction interne selon des critères a priori de hiérarchie. Par exemple,

le grand groupe de Cadres fut subdivisé en groupes occupationnels différents: les cadres proprement dits, les techniciens et les sous-cadres; le grand groupe des Commerçants se divisa en trois sous-groupes: agents et vendeurs, détaillants et marchands ambulants. Et ainsi de suite pour les autres groupes.

Pour subdiviser les travailleurs manuels selon leur niveau de qualification, on appliqua divers critères généraux:

- a) la définition de leurs activités,
- b) le degré de responsabilité pour l'utilisation et le maniement des machines,
- c) les exigences en connaissances théoriques pour exercer leur travail et la durée de la période d'apprentissage ou d'adaptation nécessaire pour exercer leurs tâches.

Ainsi on a défini comme non-qualifiés les aides, auxiliaires et apprentis qui n'assument pas de responsabilité pour l'utilisation des machines, auxquels on demande surtout la force physique appropriée et dont la tâche peut s'apprendre en quelques jours; comme semi-qualifiés ceux qu'on appelle ouvriers spécialisés qui travaillent sur des machines d'un certain type et auxquels une période d'apprentissage plus ou moins longue est nécessaire; comme travailleurs qualifiés et artisans ceux qu'on détermine comme ouvriers professionnels, contremaîtres ou artisans, ou qui réalisent un travail de précision, desquels on exige une période d'apprentissage et, de plus, certaines connaissances théoriques.

En accord avec ces critères, on assigna un niveau de qualification à toutes les occupations spécifiques énumérées dans les catégories occupationnelles mentionnées, ajoutant ainsi un quatrième *digito* pour la classification occupationnelle des individus constituant l'échantillonnage.

Ci-dessous, nous reproduisons la liste des occupations spécifiques contenues dans les groupes occupationnels définis comme marginaux dans cet article. Nous en exceptons les occupations correspondant aux travaux manuels dont nous ne donnons que quelques exemples leur énumération risquant d'être trop longue.

(\*) *Digito*: nombre qui s'exprime par un seul chiffre.

*humberto munoz garcia  
orlandina de oliveira  
claudio stern*

*migration et marginalité occupationnelle  
dans la ville de mexico*

**Marchands ambulants** : marchands ambulants et à domicile, vendeurs de journaux.

**Travailleurs non-qualifiés des services** : l'ensemble des distributeurs, aides ou apprentis cuisiniers et sommeliers, garçons de café, de restaurant ou de cantine, et autres travailleurs des services domestiques et assimilés non-« classés » ; concierges, portiers et veilleurs ; laveurs et travailleurs assimilés, autres travailleurs non-qualifiés des services non-classifiés, blanchisseuses chez les particuliers, aides ou apprentis coiffeurs et travailleurs assimilés, aides ou apprentis dans les entreprises funéraires, agents de police auxiliaires, apprentis et aides de conducteurs en équipe des transports.

**Travailleurs non-qualifiés de la production** : mineurs, carriers, arrimeurs, mouleurs de métaux, mouleurs de sable, pétrisseurs de pâte à papier, sècheurs de bois, charbonniers, chargeurs de laine, ravaudeurs, laveurs de produits textiles, tanneurs, tueurs dans les abattoirs, ouvriers de l'industrie des conserves, ouvriers boulangers,

trieurs de graines, vendeurs de cigarettes, formiers, graisseurs de moteurs, etc.

**Travailleurs non-qualifiés de la construction** : journaliers de la construction, plâtrier, manœuvre de la construction d'édifices, manœuvre de démolition, maçon spécialisé, aides de la constructions.

**Agriculteurs, éleveurs et travailleurs des champs en général** : journalier agricole, éleveurs, vachers, tondeurs, trayeurs, aviculteurs, maraichers, apiculteurs, bûcherons, pêcheurs, chasseurs etc., non propriétaires de biens.

### Les catégories migratoires

Au cours de l'entretien collectif, on ne s'informa que sur la communauté de naissance et sur la date de la dernière venue dans l'Aire Métropolitaine, pour ceux qui naquirent en dehors. Pour définir les catégories migratoires, on combina ainsi cette information avec l'âge du sujet à sa dernière arrivée pour s'établir dans l'Aire Métropolitaine.

#### Catégorie migratoire

#### Critères

A. Emigrants avec courte période d'exposition.

Nés hors de l'Aire Métropolitaine ; arrivés pour la dernière fois, afin de s'établir, après 1959, à l'âge de 11 ans ou plus.

B. Emigrants avec période intermédiaire d'exposition.

Nés hors de l'Aire Métropolitaine ; arrivés pour la dernière fois, afin de s'établir entre 1950 et 1959, à l'âge de 11 ans ou plus.

C. Emigrants avec longue période d'exposition.

Nés hors de l'Aire Métropolitaine ; arrivés pour la dernière fois, afin de s'établir, avant 1950, à l'âge de 11 ans ou plus.

D. Natifs par adoption.

Nés hors de l'Aire Métropolitaine ; arrivés pour la dernière fois, afin de s'établir, âgés de moins de 11 ans.

E. Natifs par naissance.

Nés dans l'Aire Métropolitaine.

Il faut considérer qu'en prenant uniquement le lieu de naissance et la date de la dernière arrivée dans l'Aire Métropolitaine, on admet implicitement que, dans l'intervalle, il ne s'est pas opéré, dans le statut migratoire des person-

nes, de changements propres à modifier leur catégorie. Nous supposons, par exemple, qu'une personne née hors de l'Aire Métropolitaine et arrivée pour la dernière fois à 12 ans afin de s'y établir, a passé la plupart du temps entre



5 et 15 ans hors de l'Aire Métropolitaine ; c'est pourquoi nous la tenons pour émigrante. Il se peut, cependant, que cette personne soit venue dans l'Aire Métropolitaine, par exemple à 4 ans, qu'elle y soit demeurée jusqu'à 9 ans et qu'elle en soit partie pour revenir pour la dernière fois à l'âge de 12 ans. Dans ce cas, on devrait la

considérer plutôt comme native par adoption que comme émigrante.

Ceci pourrait entraîner le « grossissement » des catégories d'émigrants aux dépens de celle des natifs par adoption. Nous comptons, néanmoins, sur la rareté de ce type de migration et espérons que, de ce fait, la déficience des données ne compromet pas notre analyse.

Annexe N. 2  
Tableau résumé

Distribution de la population entre 21 et 60 ans  
par groupes occupationnels et par caractéristiques sélectionnées  
Aire métropolitaine de la Ville de Mexico 1970

|   | Groupes de revenus (1) |                       |                         |                       |                        |                      | Total | Education moyenne (2) | Revenu moyen | % de la P.E.A. |
|---|------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------|-------|-----------------------|--------------|----------------|
|   | - 847 (- 1)            | 847 à 1 016 (1 à 1,2) | 1 017 à 1 694 (1,2 à 2) | 1 695 à 3 388 (2 à 4) | 3 389 à 8 470 (4 à 10) | 8 471 et + (10 et +) |       |                       |              |                |
| Cadres  | —                      | —                     | 3,3                     | 29,8                  | 48,5                   | 18,4                 | 100,0 | 15,4                  | ⌘ 5 679.00   | 3,8            |
| Techniciens   | 9,0                    | —                     | 6,3                     | 44,4                  | 36,5                   | 3,8                  | 100,0 | 11,6                  | ⌘ 3 293.00   | 1,1            |
| Sous-cadres   | 8,8                    | 7,9                   | 31,3                    | 31,7                  | 18,7                   | 1,6                  | 100,0 | 11,5                  | ⌘ 2 542.00   | 7,6            |
| Législateurs et fonctionnaires publics de haut niveau                           | —                      | —                     | —                       | —                     | —                      | —                    | —     | —                     | —            | —              |
| Fonctionnaires publics de moyen et bas niveaux                                  | 6,6                    | 34,5                  | 7,9                     | 16,0                  | 34,9                   | —                    | 100,0 | 10,7                  | ⌘ 2 643.00   | 0,4            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises agricoles et d'élevage | 66,8                   | —                     | —                       | 12,4                  | 20,9                   | —                    | 100,0 | 5,8                   | ⌘ 1 349.00   | 0,3            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises de construction        | 55,2                   | —                     | —                       | 24,3                  | —                      | 20,5                 | 100,0 | 5,5                   | ⌘ 2 538.00   | 0,1            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises industrielles          | 13,0                   | 7,9                   | 28,1                    | 28,9                  | 14,0                   | 8,2                  | 100,0 | 7,1                   | ⌘ 3 225.00   | 2,9            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises commerciales           | 22,4                   | 13,3                  | 22,4                    | 23,2                  | 12,8                   | 6,8                  | 100,0 | 6,2                   | ⌘ 3 187.00   | 2,9            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises de services            | 20,8                   | 15,3                  | 24,8                    | 11,6                  | 19,9                   | 7,7                  | 100,0 | 8,0                   | ⌘ 3 056.00   | 1,2            |
| Propriétaires avec fonctions directoriales d'entreprises non-spécifiées         | —                      | —                     | —                       | —                     | —                      | —                    | —     | —                     | —            | —              |

|   | Groupes de revenus (1) |                              |                                  |                                |                                 |                            |       | Total | Education<br>moyenne<br>(2) | Revenu<br>moyen | % de la<br>P.E.A. |
|---|------------------------|------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------|-------|-------|-----------------------------|-----------------|-------------------|
|   | - 847<br>(- 1)         | 847<br>▲<br>1 016<br>(1 ▲ 2) | 1 017<br>▲<br>1 694<br>(1,2 ▲ 2) | 1 696<br>▲<br>3 388<br>(2 ▲ 4) | 3 389<br>▲<br>8 470<br>(4 ▲ 10) | 8 471<br>et +<br>(10 et +) |       |       |                             |                 |                   |
| Personnel<br>directorial                                    | 1,7                    | 1,7                          | 13,0                             | 26,3                           | 39,0                            | 18,4                       | 100,0 | 10,5  | \$ 5 887.00                 | 5,0             |                   |
| Employés de<br>bureau                                       | 8,6                    | 15,2                         | 31,3                             | 35,7                           | 8,9                             | 0,3                        | 100,0 | 9,1   | \$ 1 890.00                 | 13,3            |                   |
| Garçons (café, restau-<br>rant, etc),<br>Office boys        | 22,2                   | 28,4                         | 37,2                             | 12,2                           | -                               | -                          | 100,0 | 6,1   | \$ 1 134.00                 | 0,9             |                   |
| Agent de ventes<br>et vendeurs                              | 10,3                   | 4,4                          | 19,2                             | 37,5                           | 23,9                            | 4,8                        | 100,0 | 8,6   | \$ 3 140.00                 | 2,7             |                   |
| Détaillants   | 34,9                   | 18,6                         | 21,5                             | 18,4                           | 5,9                             | 0,7                        | 100,0 | 5,9   | \$ 1 376.00                 | 5,8             |                   |
| Marchands<br>ambulants                                      | 62,4                   | 8,4                          | 11,8                             | 8,0                            | 9,1                             | -                          | 100,0 | 3,2   | \$ 1 113.00                 | 2,0             |                   |
| Travailleurs<br>qualifiés des<br>services                   | 27,3                   | 15,9                         | 35,1                             | 15,4                           | 6,4                             | -                          | 100,0 | 5,2   | \$ 1 374.00                 | 4,4             |                   |
| Travailleurs<br>non-qualifiés<br>des services               | 77,9                   | 11,6                         | 7,6                              | 2,1                            | 0,9                             | -                          | 100,0 | 3,4   | \$ 605.00                   | 12,7            |                   |
| Opérateurs de<br>véhicules à moteur                         | 9,8                    | 17,8                         | 12,0                             | 25,3                           | 4,3                             | 0,7                        | 100,0 | 5,0   | \$ 1 608.00                 | 4,0             |                   |
| Ouvriers qualifiés<br>de la production                      | 18,1                   | 13,1                         | 30,2                             | 33,6                           | 5,1                             | -                          | 100,0 | 6,0   | \$ 1 631.00                 | 7,0             |                   |
| Ouvriers semi-qualifiés<br>de la production                 | 26,7                   | 21,6                         | 34,1                             | 15,5                           | 2,2                             | -                          | 100,0 | 4,7   | \$ 1 215.00                 | 10,7            |                   |
| Ouvriers non-<br>qualifiés de la<br>production              | 35,5                   | 28,4                         | 25,2                             | 11,1                           | -                               | -                          | 100,0 | 4,1   | \$ 1 016.00                 | 7,1             |                   |
| Ouvriers qualifiés<br>de la construction                    | 20,7                   | 24,3                         | 43,6                             | 6,7                            | 4,6                             | -                          | 100,0 | 4,8   | \$ 1 198.00                 | 0,4             |                   |
| Ouvriers semi-qualifiés<br>de la construction               | 24,3                   | 22,8                         | 43,3                             | 7,9                            | 2,0                             | -                          | 100,0 | 2,8   | \$ 1 122.00                 | 1,6             |                   |
| Ouvriers non-qualifiés<br>de la construction                | 64,9                   | 17,8                         | 14,8                             | 2,7                            | -                               | -                          | 100,0 | 2,2   | \$ 810.00                   | 1,0             |                   |
| Agriculteurs,<br>Éleveurs et,<br>Travailleurs des<br>champs | 50,9                   | 27,2                         | 15,6                             | 6,3                            | -                               | -                          | 100,0 | 3,0   | \$ 869.00                   | 0,8             |                   |
| Membres des forces<br>armées                                | 24,1                   | 21,7                         | 54,2                             | -                              | -                               | -                          | 100,0 | 4,6   | \$ 1 098.00                 | 0,1             |                   |
| Occupations<br>non-spécifiées                               | 16,7                   | 12,9                         | 29,5                             | 30,3                           | 10,8                            | -                          | 100,0 | 7,5   | \$ 1 932.00                 | 0,5             |                   |

(1) Les nombres entre parenthèses indiquent le groupe de revenu en fonction du salaire minimum en vigueur jusqu'au 1 janvier 1970. (-1) indique : « Inférieur au salaire minimum » ; (1 à 2) indique : « De un à un virgule deux fois le salaire minimum ».

(2) Il s'agit du nombre d'années d'éducation formelle requises pour parvenir au plus haut niveau atteint, sans tenir compte de diverses études du même niveau. Par exemple, si une personne fait 6 ans de primaire, puis le secondaire et l'école préparatoire (supposons 5 ans) et si, ensuite, elle étudie 2 ans de commerce ce qui n'exige que le niveau du secondaire, on compterait 11 ans et non pas 13.